

le 15/03/2016

Spectacle pour enfants dans le cadre de la saison culturelle départementale :

A 20h (durée : 37 min).
Spectacle avec le soutien du Conseil Général du Doubs.
Par la Compagnie du Brouillard. Tout public dès 3 ans.
Le livre est comme un miroir tendu que parfois les enfants traversent. De l'autre côté, c'est l'aventure de mille vies nouvelles, entre illusion et vérité recommencée. Dedans et dehors, ici et là-bas semblent se dissoudre et se confondre... Entrée libre. Renseignements auprès de la mairie, Tél : 03 81 69 90 54
Salle d'accueil 25520 ARC SOUS CICON

le 18/03/2016

LOTO du Comité Culturel de Montbenoît

A 20h30. Ouverture des portes à 20h.
Organisé par le Comité Culturel du Canton de Montbenoît.
Nombreux lots de valeur. Buffet-buvette, 8€ la carte, Billetterie en vente sur place.
Salle paroissiale 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, Courriel : joel.pourchet@wanadoo.fr

le 09/04/2016

Présentation d'un film de Alain BAPTIZET

Présentation d'un film de Alain BAPTIZET : des chevaux aux tracteurs, un regard sur l'agriculture et la convivialité d'autrefois consacré à l'évolution du monde paysan des 50 dernières années et à la vie dans les campagnes de cette époque. Entrée libre, 20h30 Salle des fêtes de La Longeville.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS :

Les jeunes de nationalité française, fille et garçon âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut être accomplie par leur représentant légal. Pour cette formalité se munir d'une carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile. Votre Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

REPRISE TRAVAUX ERDF : concerne uniquement les habitants des lotissements.

En raison de la reprise du programme de renforcement et d'enfouissement du réseau ERDF, deux groupes électrogènes vont être installés, un vers l'aire de jeux et l'autre au niveau de l'accès Bief de la Charmotte. Une courte coupure est nécessaire le temps de basculer le réseau sur ces deux groupes : elle est programmée le jeudi 10 mars matin, puis une autre le vendredi après-midi afin de reprendre le schéma normal. Merci d'être très vigilant à proximité des ouvrages ERDF : des camions vont circuler entre les lotissements Bief de la Charmotte et Champ de la Chapelle. Durant cette période, vous serez alimentés par les groupes électrogènes. La bascule heures creuses pour les foyers concernés ne se fera pas, pensez à basculer le contacteur jour/nuit en marche forcée. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour toute interrogation sur ce programme. Merci pour votre vigilance et de votre compréhension.

BANQUET DES CLASSES :

Cette année, le traditionnel Banquet des Classes de nos cinq communes s'est déroulé à la salle des fêtes de La Longeville le samedi 5 mars. Organisé par la classe des 40 ans (nés en 1976), ce rendez-vous de toutes les classes (les années en 6 et en 1) permet à chacun de se retrouver et partager les souvenirs d'enfance, de jeunesse ou faire connaissance avec les conscrits qui sont arrivés après, pour les non natifs de notre secteur. Une occasion aussi de revoir ceux qui ont quitté le village et qui reviennent, parfois de loin, spécialement pour ce sympathique rendez vous.



INFORMATIONS POPULATION



Mars 2016

Le mot du Maire :

Le 10 février dernier, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Laureen et Mathis. Deux enfants de La Longeville qui se rendaient avec leurs camarades au collège. 31 enfants étaient dans le bus : 11 de Montbenoît et 20 de La Longeville.

Mes pensées vont d'abord aux victimes et aux familles ainsi qu'aux enfants blessés physiquement et psychologiquement.

Ce drame laissera des traces dans nos esprits et les jeunes de cette génération sont marqués et bouleversés par la disparition de leurs amis. Pour information, une cellule d'écoute et de prise en charge psychologique est toujours active au numéro vert : **0800 000 391**.

Faisons confiance à la justice pour faire toute la lumière sur cette catastrophe.
Le Conseil Général du Doubs s'active à mettre en place des actions pour améliorer la sécurité dans les transports.

Je déplore le comportement de certains journalistes qui n'ont pas hésités à se rendre dans des habitations du village ou à téléphoner afin de relayer l'information à chaud.
C'est bien naturellement que les locaux de notre Mairie ont été proposés aux familles et aux équipes de secours qui ont fait un travail remarquable : merci à toute les personnes qui par le soutien et leur présence ont apporté leur aide.
Nous n'oublions pas Laureen et Mathis.

Gilles MAGNIN-FEYSOT

Infos utiles :

Mairie de Montbenoît

Place de l'Abbaye 25650 MONTBENOIT
Tél : 03 81 38 12 94 - mail : mairie.montbenoit@wanadoo.fr
Site Internet : www.montbenoit.fr
Ouverture du secrétariat :
tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi

Déchetterie Maison-du-Bois/Lièvremon

Tél : 03 81 46 27 00
Été : Lundi : 16h/18h30 Mercredi : 13h30/18h30
Samedi : 9h/12h
Hiver : Mercredi 13h30/17h Samedi : 9h/12h

Urgences : 112
Pompier : 18 ou 112 SAMU 15 ou 112
Gendarmerie : 17
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 39 66
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 32 37
Bureau de Poste de Montbenoît : ouverture lundi mardi jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45
Centre anti poison de Franche-Comté : 03 88 37 37 37

Syndicat du Pays de Montbenoît

En charge du : scolaire, écoles, gymnase, abbaye, cimetière :
Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 16h.
Secrétaire : Mme Caroline HUTIN
Tél : 03 81 38 62 10
mail : syndicatpays@wanadoo.fr



Etat civil :

✓ **Naissances :**

- Timael POURCHET, le 05/01/2016 (parents domiciliés 4 Bief de la Charmotte)
- Elisa ULDRY, le 01/02/2016 (parents domiciliés 12 Champ de la Chapelle)

✓ **Décès :**

- M. Pascal BOUAMAMA, le 16/02/2016

CADASTRE :

Les services du cadastre nous informent qu'un agent habilité par le Préfet de région se rendra dans notre commune entre le 14 mars et le 18 novembre 2016 afin de procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages nécessaires à la mise à jour du plan cadastral. Il peut être amené, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations (Loi n° 374 du 6 juillet 1943 validée par la loi n° 57-391 du 28 mars 1957). Un accès au cadastre est accessible via le site : www.cadastre.gouv.fr

SMCOM :

La facture de la première période 2016 est en cours de distribution. Elle comporte l'abonnement et la base forfaitaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 ainsi que les levées supplémentaires de l'année 2015. La facture sera accompagnée du calendrier de collecte des bacs jaunes : ce calendrier n'est plus en année civile, mais de mars de l'année en cours à mars de l'année suivante. Une information également sur le remplacement de votre bac jaune par un bac plus volumineux est gratuite au : **0800 970 071**.

COMMENT REAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE ?

A la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Gouvernement lance une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. L'affiche "réagir en cas d'attaque terroriste" donne des instructions pratiques qui s'articulent autour du triptyque: "s'échapper, se cacher, alerter". Cette affiche est visible au tableau d'affichage de la mairie et dans tous les lieux publics.

RECRUTEMENT D'UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE :

Le comité Culturel de Montbenoit a, cette année encore, la possibilité d'accueillir un ou une jeune de 16 à 25 ans, étudiant ou sans travail, pour une durée de 6 mois, à partir du 1^{er} mars. Des jeunes de Ville du Pont, Maisons du Bois Lièremont, Montbenoit et Aubonne ont déjà été accueillis. Il est souhaitable que ce jeune volontaire soit du canton et qu'il possède le permis de conduire. Le temps fort de ce service est sur l'été : l'indemnité est de 450 euros mensuels. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anne Marie POURCHET : joel.pourchet@wanadoo.fr

Comptes rendus du conseil municipal de Montbenoit et du Syndicat du Pays de Montbenoit :

Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune et au tableau d'affichage.

<http://www.montbenoit.fr/comptes-rendus-cm-2016/>
<http://www.montbenoit.fr/syndicat-pays-de-montbenoit/comptes-rendus-2016/>

LE SYNDICAT DU PAYS DE MONTBENOIT

Pour rappel, ce syndicat compte cinq communes :

Hauterive la Fresse, La Longeville, Montbenoit, Montflovain et Ville du Pont pour une population de plus de 1760 habitants.

Les compétences de ce syndicat s'articulent autour de :

Le scolaire (bâtiments scolaires, gymnase), gestion du cimetière intercommunal, gestion et entretien de l'Abbaye et ses dépendances ainsi que le monument aux morts.

Le syndicat emploie 11 salariés pour mener à bien ces missions (secrétaire, accompagnatrices scolaires, ATSEM, employé communal, agent d'entretien).

Le syndicat ne perçoit pas de fiscalité propre : ce sont les communes membres qui abondent au budget principal de ce syndicat, ces participations sont calculées aux nombres d'élèves par communes concernant les frais d'investissement et de fonctionnement pour notre école et au nombre d'habitants pour les autres dépenses.

Suite au dernier conseil Syndical du 17 février, la participation pour 2016 à été votée ainsi que les tarifs en vigueur au cimetière intercommunal :

➤ Les participations pour les communes membres pour l'année 2016 :

Hauterive la Fresse :	32 563.52 €
Le Longeville :	139 812.26 €
Montbenoit :	66 894.31 €
Montflovain :	21 671.59 €
Ville du Pont :	37 450.91 €

➤ Travaux de restauration de l'Abbaye : choix d'un Maître d'œuvre :

Concernant les travaux à réaliser sur le clocher et la toiture de l'Abbaye, une consultation pour la recherche d'un Maître d'Œuvre, selon la procédure adaptée, a été lancée le 23/10/2015 et le délai de remise des plis était le 25/01/2016 à 17h. Une commission s'est réunie, en présence de la DRAC, le 29/01/2016 afin d'examiner les cinq dossiers reçus.

Le Conseil Syndical après délibération a confié cette mission de Maitrise d'œuvre au cabinet CAIRN architecture/patrimoine/paysage pour un montant total TTC de 16 140€

➤ Gestion du cimetière intercommunal :

Mise à jour des tarifs de ventes de caveaux, cavurnes, et columbarium

Rappel : les prix des concessions au cimetière sont les suivants :

CAVEAU		CAVEAU PLEINE TERRE	
Concession de 50 ans renouvelables	100 €	Concession de 50 ans renouvelables	80 €
COLUMBARIUM		CAVURNE	
Concession de 50 ans renouvelables	80 €	Concession de 50 ans renouvelables	80 €

Les prix de vente fixés par le conseil syndical sont les suivants :

1 Caveau 4 places.....	3000€
1 Caveau 2 places.....	2320€
1 Caverne	650€
1 Case de Columbarium...	1000€

Ces tarifs seront publiés au Journal Officiel et en ligne. Ils seront affichés sur les panneaux d'affichage des Mairies du Syndicat et du Cimetière.